



Mercredi 21 septembre 2022

Chapelle de la Visitation-Moulins

Après un excellent déjeuner à la « Petite Auberge » à Moulins, pas le temps de faire une petite sieste ! Nous voici bien à l'heure (14 heures) devant la Chapelle de la Visitation où nous attend une conférencière tout à fait passionnante, comme les autres du reste.

Ordre de la Visitation :

Fondé par Saint-François de Sales et Sainte Jeanne de Chantal.

Ordre féminin autonome et indépendant issu de la contre-réforme catholique dont la devise est : « TOUT PAR AMOUR, RIEN PAR LA FORCE »

Cette Chapelle Saint-Joseph, dite Chapelle de la Visitation est celle de l'ancien couvent des visitandines de Moulins.

En 1998, elle est détachée du lycée et est devenue un monument dépendant de la ville de Moulins.

Construite en 1650, de style classique commandée par la fondatrice du Monastère, Vénérable Jeanne-Charlotte de Bréchart.

Cette Chapelle héberge le tombeau du Duc de Montmorency exécuté par François Anguier (1648-1651) dans le goût du 17ème siècle, à la demande de la veuve de Henri II de Montmorency, Marie-Félicie des Ursins.

Le chœur de la Chapelle de la Visitation abrite un imposant plafond tendu sur châssis de 17 toiles qui représentent la vie de la Vierge. Ces peintures ont été restaurées en 2016-2017 ; elles avaient été dégradées par un incendie en 1797.

Restauration remarquable réalisée par l'Atelier Arcanes qui avait travaillé pour la Galerie des Glaces à Versailles.

C'est donc confortablement installés dans les stalles que nous avons pu les admirer.

La ville de Moulins cherche d'autres Mécènes pour la restauration du reste de l'édifice.

Nous déposerons nos voitures sur le parking du CNCS pour les retrouver le dernier jour de notre voyage, dernier jour où nous déjeunerons au Musée du CNCS (dans le restaurant décoré par Christian Lacroix) après avoir découvert les expositions de Noureev et « Molière en Costumes ».

Nous nous quitterons en musique avec les extraits de « l'Amour Médecin » composé par Lully en 1665.

Jocelyne W.



